Précautions pédagogiques

Créer un cadre de confiance et de respect des sensibilités avant de commencer

Avant la première séance, l'enseignant·e est invité·e à établir avec les élèves un contrat de parole collectif :
- Ce qui est dit dans la classe reste dans la classe
- On peut passer si on ne souhaite pas répondre
- On parle en "je", pas en "tu" accusateur
- On ne se moque pas

Ce cadre peut être affiché en classe pendant toute la durée du projet.

Si un·e élève fait une confidence personnelle
Certains épisodes — notamment 8 (pornographie), 10 (harcèlement) et 11 (violences) — peuvent amener des élèves à parler d'une expérience personnelle difficile, parfois pour la première fois.

Que faire :
- Remercier l'élève d'avoir parlé sans minimiser ni dramatiser
- Ne pas l'interroger davantage devant le groupe
- Lui proposer d'en parler après la séance, en privé
- Alerter le CPE ou l'infirmière scolaire si vous avez un doute sur sa sécurité
- En cas de révélation de violence ou d'abus, vous êtes tenu·e au signalement : contactez immédiatement le chef d'établissement

Si la séance dérape
Certaines discussions peuvent devenir houleuses, notamment sur les épisodes 9 (LGBTQI) et 12 (Le féminisme).

Que faire :
- Accueillez les résistances sans les valider ni les amplifier : "C'est une réaction que beaucoup de gens ont. Regardons d'où elle vient."
- Reformulez les propos violents sans les répéter : "Ce que tu veux dire, c'est que tu trouves ça injuste ?"
- Il est toujours possible de mettre la discussion en pause et d'y revenir à la

séance suivante
- Ne restez pas seul·e si vous sentez que la situation dépasse votre cadre : associez le CPE ou un·e collègue

Ressources et orientations pour les élèves

À afficher ou distribuer en fin de séance :

Harcèlement scolaire
3020 (numéro national, gratuit)

Violences sexuelles :
3114 (numéro national de prévention du suicide)
0800 05 95 95 (violences sexuelles et sexistes)

Mal-être général
Infirmière scolaire, CPE, psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN)

Questionnements sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle

Le Planning Familial : Lieu d'écoute "safe" pour la santé, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Le Refuge : Hébergement et urgence pour les jeunes victimes d’homophobie/transphobie.

SOS Homophobie : Ligne d'écoute anonyme et soutien juridique.